

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/45
11 septembre 2003

(03-4801)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

ISRAËL

Déclaration de S.E. M. Ehud Olmert
Vice-Premier Ministre et Ministre de l'industrie, du commerce,
du travail et de la communication

Au nom du gouvernement de l'État d'Israël, je voudrais tout d'abord remercier les États-Unis du Mexique pour leur accueil. Je voudrais aussi exprimer notre appréciation au Directeur général de l'OMC, M. Supachai Panitchpakdi, au Président du Conseil général, M. l'Ambassadeur Carlos Perez del Castillo et au Secrétariat de l'OMC, qui ont beaucoup travaillé pour organiser cette réunion et qui facilitent la formation d'un consensus sur la Déclaration ministérielle que nous sommes appelés à débattre, ici à Cancún.

La présente réunion, la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, se tient alors que se profile l'espoir que l'économie mondiale a amorcé une reprise après le ralentissement sur les marchés internationaux que nous avons connu ces dernières années.

Petit pays aux ressources naturelles limitées, Israël est fortement tributaire du commerce extérieur, qui est le moteur de sa croissance et son développement économiques. L'expansion du commerce international est donc pour Israël une priorité absolue.

Israël est convaincu qu'une libéralisation permanente du commerce international, des investissements et des marchés mondiaux pourrait jouer un rôle essentiel pour orienter le monde sur le chemin de la croissance économique, de la stabilité et d'une plus grande prospérité. Dans cet esprit, nous ne devons pas oublier l'accent que nous avons mis sur le développement lorsque nous sommes réunis la dernière fois au Qatar et que nous sommes convenus du Programme de Doha pour le développement. Nous devons donc chercher à obtenir des résultats qui intégreront davantage les pays en développement, et surtout les moins avancés d'entre eux, dans le système commercial multilatéral. Il en résultera un allègement de la pauvreté, la diminution des écarts de revenus entre les pays et une plus grande prospérité. Nous pensons aussi que des États qui connaissent la croissance économique, la paix et la sécurité se soutiennent mutuellement.

Cependant, alors que nous négocions dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, nous devons garder présents à l'esprit et suivre les principes essentiels qui ont conduit l'OMC et le système commercial multilatéral vers une libéralisation méthodique et progressive tout au long des années, à savoir: un système fondé sur des règles; un mécanisme de prise de décisions fondé sur le consensus; la non-discrimination; la transparence; la libéralisation progressive; et le traitement spécial et différencié pour les pays en développement. C'est seulement s'ils respectent ces principes que les Membres de l'OMC seront en mesure de faire les compromis et concessions nécessaires qui sont si importants pour que le Cycle de Doha s'achève sur un succès.

À cet égard, Israël se félicite de la récente décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha concernant les ADPIC et la santé publique. Ce succès montre clairement l'engagement des Membres de l'OMC en faveur des aspects du Programme de Doha qui concernent le développement. Cette décision, nous l'espérons, aidera les pays qui sont dans le besoin à obtenir des médicaments à des prix abordables.

Israël est très engagé en faveur du système commercial multilatéral, de ses principes essentiels et du Programme de Doha pour le développement. À ce titre, Israël a été l'un des premiers pays Membres de l'OMC à présenter son "offre initiale" dans le cadre des négociations sur les services. De fait, l'offre d'Israël concernant le commerce des services témoigne de sa volonté de libéraliser davantage, à grande échelle et en profondeur, son secteur des services. Israël est disposé à considérer d'autres améliorations à apporter à son offre, en fonction de l'évolution des négociations dans les domaines des services, de l'agriculture, de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, ainsi qu'en fonction de l'équilibre qui résultera du Cycle de Doha dans son ensemble.

C'est à juste titre que l'on allègue que l'agriculture est un secteur clé dans ce cycle de négociations. Israël reconnaît l'objectif à long terme qui consiste à établir, par la réforme, un système commercial orienté vers le marché afin de prévenir les distorsions des marchés agricoles mondiaux. Israël souhaite réaffirmer son engagement en faveur de cette réforme, tout en soulignant l'importance du secteur de l'agriculture dans la vie, l'économie et la culture aujourd'hui et en tant qu'instrument de développement régional. C'est pourquoi les préoccupations autres que d'ordre commercial, y compris le développement rural, constituent un élément essentiel de ce secteur et devraient faire partie intégrante de tout accord futur sur l'agriculture. Nous estimons que le modèle de libéralisation plus poussée, qui, si tout va bien, fera bientôt l'objet d'un accord, devrait offrir la flexibilité appropriée pour que les gouvernements souverains mettent en œuvre la libéralisation d'une façon qui tienne compte des objectifs nationaux de leurs politiques agricoles. À mesure que nous œuvrons à réformer davantage les marchés agricoles, nous devrions prendre en compte le lien direct entre les niveaux de soutien dans le secteur de l'agriculture et les améliorations possibles de l'accès aux marchés.

L'OMC et son prédécesseur, le GATT, ont toujours été le cadre de négociations sur la libéralisation des produits non agricoles. Beaucoup de progrès ont certes été accomplis avec le temps, néanmoins, nous estimons qu'il faut aller plus loin, surtout en ce qui concerne l'élimination des obstacles non tarifaires. Pour ce qui est d'abaisser davantage les taux de droits, Israël, tout en étant conscient des avantages que présente une méthode fondée sur une formule, estime qu'il faudrait aussi adopter une approche fondée sur la demande et l'offre pour mener les négociations dans ce domaine. Cette approche pourrait répondre aux besoins spécifiques des pays en développement et constitue un instrument nécessaire pour les petites économies dont les intérêts à l'exportation sont bien circonscrits. À ce titre, cette approche devrait être adoptée en complément de la méthode fondée sur une formule.

Israël estime que chacune des questions de Singapour devrait être traitée individuellement. À cet égard, Israël considère que les investissements et la concurrence, et en particulier la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges, sont importants pour le développement et le système commercial multilatéral.

Le mécanisme de règlement des différends est un élément essentiel du fonctionnement de l'OMC. Globalement, nous pensons que le mécanisme de règlement des différends fonctionne d'une manière efficace, mais nous comprenons le désir de clarifier certaines règles. Cela étant, compte tenu du fait que ce mécanisme constitue un domaine hautement sensible, c'est avec le plus grand soin que nous devons examiner les modifications qui pourraient y être apportées afin d'éviter les changements susceptibles de porter atteinte à l'équilibre du système. Conserver la nature intergouvernementale de l'OMC est un élément important qui devrait guider nos travaux sur cette question.

Israël attache beaucoup d'importance à la protection de l'environnement et au développement durable. Dans ce contexte, Israël soutient résolument les travaux sur l'examen des relations croisées entre les règles de l'OMC et les accords environnementaux multilatéraux. Nous appuyons aussi l'élimination des obstacles à l'accès aux marchés des marchandises et des services qui aident et facilitent directement la préservation de l'environnement. Nous sommes conscients que la définition des "biens et services environnementaux" nécessite un examen et des travaux plus poussés.

Avant de conclure, au nom du gouvernement d'Israël, je voudrais souhaiter la bienvenue aux Membres dont l'accession à cette organisation est la plus récente depuis la dernière Conférence ministérielle - la Macédoine et l'Arménie. Nous sommes aussi heureux d'accueillir le Népal et le Cambodge qui viennent d'achever le processus d'accession à l'OMC. Permettez-moi à cette occasion d'exprimer le soutien d'Israël aux efforts déployés par les pays qui suivent actuellement ce processus, lequel suppose la pleine adhésion aux principes de l'OMC et le respect des prescriptions et obligations énoncées dans les Accords de l'OMC.
